

ASSISES ASSOCIATIVES MONTAGNE

22.09.2009, Domaine de Charance, Gap

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC PARTAGE SUR LE TERRITOIRE MONTAGNE

Agriculture

La vallée de la Durance connaît des problèmes de pesticides, et il manque une étude épidémiologique. On observe des situations aberrantes : par exemple, des vergers aspergés de pesticides juste à côté de cours de récréation. Les populations ne semblent pas faire de lien entre les pratiques agricoles actuelles et la recrudescence de cancers.

Par ailleurs, le secteur est en surproduction agricole, et dans un contexte international actuellement difficile, une grande part de la production est aujourd'hui mise en compost.

Transports

Le département essaie de développer les modes de déplacements doux (ex : vélo). Le territoire est pénalisé par sa géographie (relief) : les déplacements sont longs, en voiture comme en transports en commun, et ces derniers ne peuvent pas toujours être développés (question de faisabilité et de rendement...).

Démocratie

Les départements alpins sont souvent oubliés par les institutions régionales. Ainsi, ces dernières confient elles souvent un mandat ou une délégation aux services déconcentrés ou décentralisés départementaux et n'assistent pas aux différentes commissions. Ce territoire est pénalisé par sa géographie (relief), qui allonge les déplacements.

Les associations regrettent que le Conseil Général des Hautes Alpes ne les ait pas associées dans sa démarche d'Agenda 21. Les associations ont du solliciter le Conseil Général pour pouvoir émettre leur avis sur le travail fait et finalement, les élus étaient assez satisfaits d'avoir ce retour associatif.

Eau

Il existe encore de grands projets d'hydroélectricité sur les Alpes. Des études sur le potentiel hydroélectrique de PACA existent :

- étude du potentiel régional pour le développement de la petite hydroélectricité, rapport final, GERES
- une étude sur le potentiel régional par l'Agence de l'Eau ?

En zone de montagne, il existe un réseau d'irrigation dont on pourrait turbiner l'eau en hiver et qui pourrait ainsi répondre à une partie de la demande hivernale. Il existe également la solution de turbiner les eaux usées, comme cela se fait à Valoire en Savoie. Cette exploitation des eaux usées pour la production hydroélectrique est rendu possible par la concentration des eaux usées au niveau de la Station d'Épuration et par la perte de charge.

Par ailleurs, il existe sur les Hautes Alpes de nombreux prélèvements d'eau, ce qui pose la question de l'actualité du recensement. Par ailleurs, les associations regrettent l'attitude des services déconcentrés ou décentralisés, qui va peu dans le sens de l'environnement. Ainsi, le CRAVE signale que la DREAL PACA, suivie ensuite par les autres services, a donné un avis positif pour un projet de captage d'eau par pompage, qui servira à la fabrication de neige artificielle.

Énergie

La SAPN se trouve confrontée au rejet de divers projets d'énergies renouvelables :

- projet hydroélectrique en Valgaudemar,
- projet d'usine solaire.

Les associations soulignent le prochain développement de la filière bois et notamment l'utilisation de biomasse. Un développement brusque et fort risque de porter un coup à la biodiversité en raison de

l'abattage de grandes quantités d'arbres en forêt. En termes de biomasse, l'effort devra porter également sur la récupération des ordures ménagères organiques, ainsi que sur le compostage individuel.

Un travail de valorisation des actions devra être mené :

- une société sur Embrun développe des bâtiments et des logements intégrant les problématiques d'énergie, de coût et d'esthétique
- RTE mène désormais un travail de concertation et essaie d'intégrer les expériences passées (ex : Verdon)
- La commune de Puy Saint André a renégocié son contrat avec EDF, qui était surdimensionné par rapport aux besoins de la mairie.

Biodiversité

Le CRAVE réalise un important travail de soins à la faune sauvage blessée, en se déplaçant sur l'ensemble du territoire des deux départements alpins. Il rappelle la nécessité d'utiliser sa voiture pour transporter les animaux (espèces sauvages, protégées, ce qui nécessite un agrément) et la quasi impossibilité de les faire voyager par les transports en commun (la SNCF par ex. utilise souvent son droit de retrait). Le CRAVE est subventionné par le Conseil Général pour ces missions, mais souligne l'incohérence de la situation : rien n'est fait pour empêcher que soient blessés les animaux.

Dans les Hautes Alpes, sont organisées des manifestations naturalistes baptisées les "24h naturalistes". Ces manifestations rassemblent des spécialistes et experts en botanique ou en faune, qui réalisent l'inventaire faune et flore d'une commune durant 24h. Ce type de manifestation pourrait être utilisé pour proposer aux communes de réaliser leur inventaire faune / flore dans le cadre du projet Territoire Durable.